

ques furent envoyées à Ottawa, en comparaison de 84 en 1939 et 2,464 câbles et télégrammes furent transmis au cours de l'année comparés à 1,660 en 1939.

Au cours de l'année, plusieurs membres du Gouvernement canadien ont visité le Royaume-Uni pour discuter avec le Gouvernement britannique des questions relatives à la guerre et plus particulièrement à la participation du Canada à la guerre. Au nombre de ceux-ci, il faut mentionner le ministre de la Défense nationale, feu l'honorable Norman Rogers, l'honorable J. G. Gardiner, l'honorable J. L. Ralston et l'honorable C. D. Howe. Le bureau s'est efforcé de prêter assistance à ces hommes d'Etat afin de faciliter l'accomplissement de leur mission.

Le bureau s'est mis en relations avec plusieurs missions étrangères envoyées à Londres à propos de diverses questions résultant surtout de la guerre.

Légation du Canada à Washington

Au cours de 1940, qui fut la première année complète sous le régime de la guerre et, en même temps, une période de changements rapides et fréquents sur la scène internationale et nationale, la Légation, pour tenir le ministère des Affaires extérieures au courant de la marche des événements et pour donner suite à une multitude de problèmes anciens et nouveaux, a dû s'imposer une tâche plus onéreuse que jamais. Certains aspects des relations entre le Canada et les Etats-Unis ont fait surgir une diversité de questions qui demandèrent l'attention immédiate et constante de la Légation. Comme par le passé, un contact étroit fut maintenu avec les autorités du Gouvernement des Etats-Unis qui facilita l'examen et la solution rapides de ces questions. La Légation a également maintenu des relations étroites avec les missions diplomatiques et spéciales d'autres pays britanniques et alliés.

Législation.—Le Congrès resta en session pour ainsi dire toute l'année et, naturellement, consacra la majeure partie de ses énergies aux problèmes de la défense nationale. La Légation fit parvenir des rapports réguliers sur le cours de la législation au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et elle entreprit, dans certains cas, des études spéciales au bénéfice de diverses agences du Gouvernement canadien. Plus que jamais, la législation à l'étude devant le Congrès intéressait directement ou indirectement le Canada et demandait une attention suivie de la part de la Légation.

Bien que la loi de neutralité ne fût pas substantiellement modifiée, elle ne continua pas moins à créer des problèmes dans le jeu réciproque des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis. Ces problèmes furent discutés de concert avec les fonctionnaires compétents des Etats-Unis et, dans la plupart des cas, on a abouti à une solution satisfaisante des difficultés.

Traité et accords.—Les entretiens entre les représentants des Etats-Unis et du Canada portant sur le projet de traité relatif au bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, commencés à Ottawa, ont été repris à Washington du 21 au 24 janvier et continués depuis par la voie diplomatique. En vertu d'un échange de notes intervenu le 14 octobre entre le ministre du Canada et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, chaque gouvernement créa un comité provisoire du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, chargé de diriger les recherches préliminaires d'ordre technique en ce qui concerne la partie du projet sise dans la section internationale des rapides du fleuve Saint-Laurent. Les Etats-Unis ont convenu, en outre, que la province d'Ontario, en attendant la conclusion d'un accord définitif sur la canalisation du Saint-Laurent, soit autorisée à utiliser pour fins d'énergie électrique aux Chutes Niagara, des eaux égales en volume aux eaux dont Ontario est convenu de détourner du bassin de la baie d'Hudson dans les Grands Lacs.

La Légation est entrée en pourparlers avec le secrétariat d'Etat au sujet d'exemptions réciproques accordées aux citoyens de l'un des pays demeurant dans l'autre, de certaines exigences relatives au contrôle du change. Ces pourparlers aboutirent à un échange de notes lequel eut lieu à Ottawa le 18 juin.